BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada

Résultats de l'enquête du 2e trimestre de 2009 — Vol. 2.2, 13 juillet 2009

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au deuxième trimestre de 2009.

- Les répondants font état de la poursuite du resserrement des conditions du crédit **(Graphique 1)**. Ce durcissement est manifeste dans les modalités tant tarifaires que non tarifaires[1] des prêts aux entreprises **(Graphique 2)**. À noter que le solde des opinions révèle uniquement le degré de consensus parmi les répondants à propos du sens du changement dans les conditions; il ne dit rien sur son ampleur.
- Le resserrement des conditions du crédit au deuxième trimestre est moins généralisé parmi les répondants qu'il ne l'était dans les trimestres précédents et se concentre dans des secteurs particuliers, dont ceux de l'automobile, des produits forestiers et du transport.
- Les institutions interrogées attribuent le durcissement en cours à la détérioration des conditions dans les secteurs les plus touchés par la récession ainsi qu'aux préoccupations entourant les perspectives économiques en général.

1 Les réponses liées à l'aspect non tarifaire indiquent que les prêteurs ont durci les normes générales ou les modalités du crédit de leur institution ou qu'ils limitent les capitaux affectés à certains secteurs, régions ou entreprises.

Graphique 1 : **Le resserrement des conditions de prêt aux entreprises canadiennes se poursuit...**

Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises*

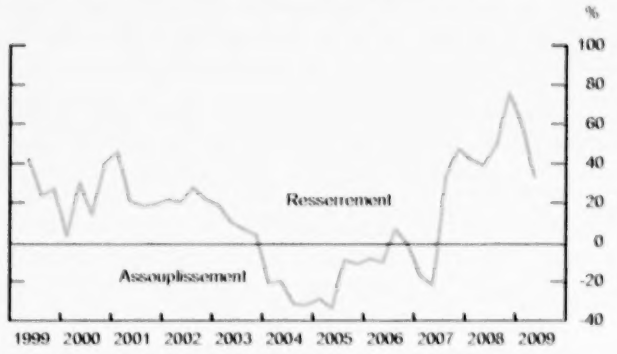

* Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : **... et touche les modalités tant tarifaires que non tarifaires**

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts*

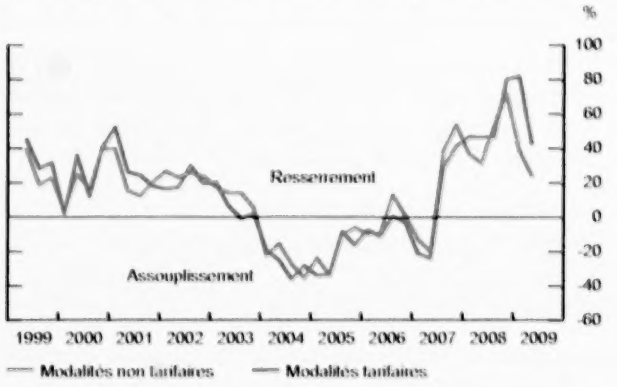

* Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 8 et le 19 juin 2009. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada à l'adresse http://www.banqueducanada.ca/fr/slos/index.html.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.

www.banqueducanada.ca

- L'enquête auprès des responsables du crédit et l'enquête sur les perspectives des entreprises recueillent des renseignements complémentaires sur les conditions de prêt aux entreprises : la première examine la propension des institutions financières à prêter aux entreprises, tandis que la deuxième permet d'obtenir de l'information sur l'accès des entreprises au crédit **(Graphique 3)**. Dans la dernière enquête, le solde des opinions concernant les conditions du crédit, bien qu'il indique encore un resserrement général, a baissé par rapport aux niveaux notés lors des enquêtes récentes.

Graphique 3 : **Les deux enquêtes témoignent d'un resserrement des conditions du crédit moins généralisé parmi les répondants au 2e trimestre de 2009**

Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises selon l'enquête auprès des responsables du crédit et l'enquête sur les perspectives des entreprises*

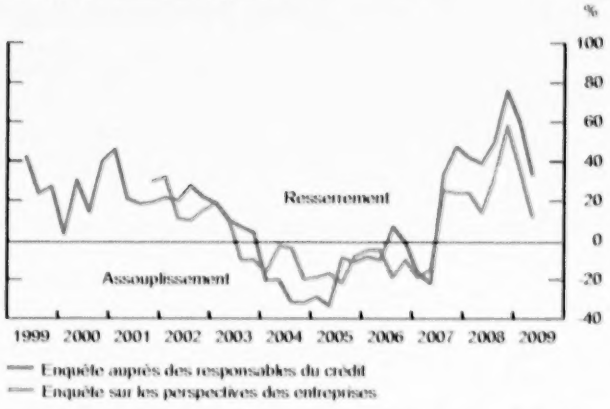

* Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage des opinions des répondants allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage de celles qui inclinent vers un assouplissement (les pourcentages sont pondérés dans le cas de l'enquête auprès des responsables du crédit). Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit.